

Province de Québec
MRC du Haut Saint-François
Municipalité de La Patrie

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le **15 décembre 2020** à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie dont un avis de convocation fût émis le 1 décembre 2020 à tous les membres du conseil municipal et remis en main propre.

Sont présents :

Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Madame France Tardif, conseillère # 2
Monsieur Jean-Pierre Comtois, conseiller # 4
Monsieur Philippe Delage, conseiller # 5
Madame Chantal Prévost, conseillère # 6

Est absente :

Poste vacant, conseillère # 3

Formant quorum sous la présidence de Madame la Mairesse, Johanne Delage. Madame France Dumont, directrice générale et secrétaire-trésorière et Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe sont présente.

Les membres présents forment le quorum.

Considérant que les membres du conseil peuvent se réunir physiquement pour la tenue d'une séance en respectant les consignes sanitaires, dont celle du maintien d'une distance de deux mètres entre les personnes présentes. Le présent décret permet également la tenue d'une séance par tout moyen permettant aux membres du conseil de communiquer directement entre eux et de voter de vive voix ;

Considérant que la municipalité ne peut pas permettre la présence du public lors des séances du conseil dû au fait que la municipalité n'est pas en mesure d'accepter la présence du public en respectant les mesures sanitaires prévues par le présent décret, dont celle du maintien d'une distance de deux mètres entre les personnes présentes ;

Considérant le décret du ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance ;

En Conséquence,

Il est proposé par Madame Chantal Prévost

Appuyé par Madame France Tardif

Et résolu unanimement

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer en présentiel ;

Que la présente séance soit enregistrée afin qu'elle soit diffusée sur le site Web de la municipalité pour les citoyens et citoyennes ;

Que Monsieur Philippe Delage, conseiller # 5 assiste en vidéoconférence dû à son travail éloigné.

2019-12-370 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

1. Ouverture de la séance extraordinaire;

La séance est ouverte à 19 h 15 par Madame la Mairesse de la Municipalité de La Patrie. Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe, fait fonction de secrétaire.

2. Lecture et adoption de l'avis de convocation

Tous les élus présents ont pris connaissance de l'avis de convocation qui a été notifié, tel que requis par la loi, à tous les membres du conseil dans les délais requis.

Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre Comtois
Appuyée par Monsieur Richard Blais

Il est **résolu** que l'avis de convocation soit adopté tel que présenté.

2019-12-371 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

3. Dépôt, présentation et adoption des prévisions budgétaires 2021 et du programme triennal d'immobilisations ;

Madame Johanne Delage, mairesse, dépose et fait la lecture sommaire des prévisions budgétaires 2021 et du programme triennal d'immobilisations.

CONSIDERANT les dispositions contenues aux articles **954** et **956** du *Code municipal*;

CONSIDERANT QUE le *Conseil* a déterminé les montants affectés à chacune des activités financières;

CONSIDERANT les explications fournis durant les séances de travail;

Par ces motifs et sur la proposition de Monsieur Philippe Delage **appuyée** par Madame Chantal Prévost, il est **résolu** d'adopter les prévisions budgétaires et le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de La Patrie pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre **2021**. Les prévisions budgétaires comprennent des charges de

fonctionnement, des transferts, des activités financières, 2 454 334\$.

2019-12-372 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

4. Avis de motion et présentation du projet de règlement fixant les taux des taxes et tarifications 2021 ;

Monsieur Jean-Pierre Comtois, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du Conseil, il sera soumis, pour adoption, un règlement fixant les taux des taxes et tarification 2021.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

2019-12-373 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

5. Période de questions sur les prévisions budgétaires 2021 et le programme triennal d'immobilisations ;

Aucune question provenant des citoyens provenant du courriel, messagerie ou téléphone.

6. Fermeture de la séance extraordinaire;

Sur la proposition de Madame France Tardif, il est **résolu** unanimement de lever la séance à 19 h 19.

2019-12-374 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

Johanne Delage,
Mairesse

Marie-France Gaudreau,
Directrice générale adjointe

Je, **Johanne Delage**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Johanne Delage,
Mairesse

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Plan triennal des immobilisations 2021

	2021	2022	2023
Abri-bois	65 000,00 \$		
Salle municipale	75 000,00 \$		
Instauration collecte matière putricible		30 000,00 \$	
Signalisation nom de rue no. Civ. 911	10 000,00 \$		
Compteurs d'eau	30 000,00 \$	30 000,00 \$	30 000,00 \$
Jeux d'eau	50 000,00 \$		
Réfection route 257	150 000,00 \$		
Ordinateur - changer inspecteur	2 000,00 \$		
	<u>382 000,00 \$</u>	<u>60 000,00 \$</u>	<u>30 000,00 \$</u>